

nègres; en 1789, de cent soixante-sept blancs, seize nègres libres et deux mille esclaves; en 1797, de cent treize blancs, quinze nègres libres, et dix-neuf cent quatre-vingt douze esclaves.

Une diminution aussi sensible de la population doit être attribuée à l'émigration de plusieurs habitans, qui ont transporté leur industrie et leurs capitaux à Sainte-Croix et à Saint-Thomas.

Les produits ordinaires de l'île Saint-Jean ne passent guère huit cents barriques de sucre, trois cents barriques de rum, et trois mille cinq cents livres pesant de coton. Le café y croît en petite quantité; mais il y est d'une qualité supérieure.

Le commerce des trois îles danoises avec la métropole occupe ordinairement de quatre-vingt-dix à cent bâtimens, et de quinze cents à deux mille matelots. Il consiste spécialement en coton, en sucre, en rum. Les articles de moindre importance sont, le gingembre, le tabac, le café et les fruits. Ce commerce serait plus avantageux à la nation s'il n'y avait pas dans les colonies un grand nombre de propriétés appartenant à des Anglais et à des Hollandais, dont plusieurs vivent dans leur patrie et y consomment le revenu de leurs habitations.

Le gouvernement danois, persuadé avec raison que des hommes libres sont plus propres que des esclaves à cultiver le sol des Antilles, a donné au monde l'exemple d'abolir la traite des noirs. Une ordonnance du mois de mars 1792 déclare que

tout commerce des nègres cessera d'avoir lieu dans les colonies à commencer de 1803. À cette époque, les planteurs ont dû ménager de plus en plus la vie de leurs esclaves, et encourager la fécondité des négresses. Leurs champs, cultivés par des créoles, qui surpassent en force et en intelligence les Africains, continuent de donner des récoltes abondantes, et l'humanité n'a plus à gémir des sacrifices que lui imposait le coupable commerce de la traite<sup>1</sup>.

La Suède est une puissance qui compte à peine parmi celles qui ont des colonies.

Ce royaume, qui vient de subir une révolution remarquable, et qui voit son territoire agrandi par la réunion de la Norwége, est composé de ce dernier pays et de la Suède proprement dite. Ces deux états réunis forment une étendue de quarante-quatre mille huit cent soixante-quinze lieues carrées. Leur population n'est que de trois millions trois cent sept mille âmes.

On sait que le fer et l'acier sont la principale richesse de ce pays. Ils constituent presque ses seuls moyens d'échange; ils sont d'une qualité supérieure. Les autres produits d'exportation pour la France sont, du bois de construction, du goudron, du cuivre, de la quincaillerie, des plumes, du poisson sec, du chanvre, qu'en temps ordi-

<sup>1</sup> L'exemple du Danemarck répond victorieusement aux sophismes mensongers des défenseurs de la traite: puisse cette traite cesser en réalité comme elle a dû le faire, après les lois qui l'abolissent!



naire la Suède échange contre des vins et des eaux-de-vie de France.

Son commerce des Indes se fait par une compagnie qui réside à Gothembourg. Cette compagnie expédie annuellement cinq ou six bâtimens pour la Chine, et fait aussi le commerce des denrées coloniales, des productions et des marchandises du midi de l'Europe.

Comme les nations du nord du continent offrent à notre commerce beaucoup de produits que leur bas prix et leur qualité supérieure nous font rechercher, il y a toujours eu entre la France et la Suède des relations commerciales, qui malgré le peu d'étendue du territoire de ce dernier pays n'en ont pas moins été considérables. Elles pourront devenir plus étendues, aujourd'hui que la réunion de la Norwége y ajoute des bois et les produits de la pêche maritime.

Le gouvernement français a senti dans tous les temps l'importance du commerce avec la Suède : aussi n'a-t-il point négligé les moyens qui pouvaient unir les deux nations par des relations amicales. Un traité conclu en 1741, et la convention confirmative de juillet 1784, qui nous accordait un entrepôt à Gothembourg en échange de la partie de l'île de Saint-Barthélemi aux Antilles que nous possédions<sup>1</sup>, avaient dirigé l'attention

<sup>1</sup> L'établissement de l'entrepôt de Gothembourg n'a jamais eu lieu ; les Anglais s'y sont toujours opposés, et il n'en est pas plus question aujourd'hui que si l'on ne s'en était jamais occupé : nous avons bien autre chose à penser.

du ministère français vers le commerce de la Baltique. La cour de Versailles accorda des privilèges pour cette navigation ; toutes les marchandises du nord apportées par des bâtimens français furent admises en entrepôt dans nos ports, avec la faculté de les exporter sans avoir à payer aucun droit à l'entrée ni à la sortie. Ces encouragemens ne produisirent pas l'effet qu'on en attendait, et le commerce de la Baltique par nos propres vaisseaux ne devint pas plus actif : il se fit toujours ou du moins pour la plus grande partie, par bâtimens étrangers.

Le commerce de France et de la Suède s'est constamment borné à échanger les productions des deux pays. Le seul article du fer et de l'acier a formé plus de la moitié des objets que nous en tirons, et celui des vins et eaux-de-vie fait au moins le tiers des exportations. Les denrées coloniales étaient, en Suède comme dans le nord, la principale matière de notre commerce.

On trouve qu'en 1787 nous avons tiré de la Suède pour 80,900 francs de poisson ; 102,100 fr. de chanvre ; 851,300 fr. de bois de construction ; 859,200 fr. de goudron ; 434,300 fr. de cuivre ; 4,286,600 fr. de fer et d'acier ; 473,700 fr. de quincaillerie ; 17,500 fr. de plumes d'édredon, etc. En 1789 ces importations en France avaient sensiblement diminué, à l'exception du fer et de l'acier, qui se montaient à 4,739,000 francs.

Elles sont encore moins considérables aujourd'hui.



d'hui. Les bois, les goudrons, sont réduits à rien, le fer et l'acier à moins de moitié.

Les exportations pour la Suède ont été pour la même année 1787 de 5,043,700 fr. ; dans laquelle somme les vins et eaux-de-vie sont compris pour 1,428,200 fr., et les denrées coloniales pour 2,658,600. En 1785 l'exportation avait été de 3,242,000 fr. ; les vins et eaux - de - vie pour 512,000 francs, et les denrées coloniales pour 2,270,000 francs.

Nos échanges avec la Suède se faisaient tous, comme on voit, en produits du sol ou de la pêche. Les produits de notre industrie y figurent à peine pour une somme de cent mille francs.

« Les fers de France, dit M. Chaptal, excellens d'ailleurs pour tous les ouvrages où l'on emploie ce métal sans le dénaturer, ne donnent point par la cémentation un acier constamment de qualité égale à celle que fournit la Suède; ce qui tient probablement à ce qu'ils ne sont pas suffisamment corroyés; ainsi les arts qui n'emploient que l'acier cémenté (et ces arts sont en grand nombre) ne peuvent pas se servir avec avantage de l'acier cémenté provenant du fer de nos forges. Les tentatives qui ont été faites à cet égard ont prouvé que les produits n'étaient jamais de qualité parfaite ni égale; et, malgré l'énormité des droits, on est forcé de recourir aux fers de Suède; ce qui élève le prix des produits de notre industrie et tourne à son détriment.

« Les Anglais, qui se connaissent en moyens de prospérité industrielle, nous donnent à cet égard une grande leçon. Loin de repousser les fers de Suède, ils accaparent et prennent pour leur compte tout le produit des forges de la province de Roslagie, qui fournissent les premières qualités; ils en alimentent leur industrie, tandis qu'ils vendent aux autres nations une partie du fer de leurs mines, qui est de qualité inférieure, et emploient le reste à des ouvrages ordinaires<sup>1</sup>. »

L'historien des deux Indes a donné tous les détails historiques et topographiques qu'on peut désirer sur l'île de Saint-Barthélemi; mais depuis que la Suède en a acquis la propriété entière en 1784, la culture y a fait des progrès; le coton surtout y a prospéré. Cette île a aujourd'hui huit mille habitans.

Les Anglais l'avaient prise en 1801, et la rendirent à la Suède à la paix d'Amiens.

Les deux dernières puissances que nous venons de passer en revue, la Suède et le Danemarck, peuvent à peine tenir un rang parmi celles qui possèdent des colonies. La Russie, aujourd'hui dans le même cas, tend à en sortir; et déjà ses regards se portent à l'ouest du Nouveau-Monde pour y chercher de quoi y placer un point d'appui à sa marine et à ses projets dans l'Océan équinoxiale. C'est l'objet qui va nous occuper.

<sup>1</sup> De l'Industrie française, tome 1, page 60.